

# Enchères et un os



Photo: François TEFNIN

**J**e ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je n'ai jamais été une adepte précoce des modes. Ma prudence naturelle m'incite plutôt à scruter avant d'adopter. Au point, parfois, d'épouser une innovation quand elle ne l'est plus. Et certaines nouveautés me restent même en travers de l'acquiescement.

## QUI DIT MIEUX ?

Ainsi, ces dernières années, à peine la dinde de Noël est-elle digérée ou les cotillons du réveillon balayés, que nos contemporains s'empressent de revendre sur Internet des étrennes à demi déballées... et qui ne les ont pas emballés. Ainsi, eBay se repait d'offres plus ou moins alléchantes soumises aux enchères d'internautes à l'affût d'une cyberspatiale poule aux œufs d'or.

Au fil de mes vagabondages sur la Toile, j'ai ainsi trouvé une offre d'un père de famille mécontent: «À vendre, une place de 177<sup>e</sup> sur la liste d'attente des inscrits en première secondaire à l'Institut Saint-Zéphirin de Comines-Warneton. Mise à prix: 0,20 EUR». Dans la foulée, le même vend aussi une tente «quasi neuve, n'ayant servi que deux nuits» et dont il n'a plus l'usage depuis décembre 2007. Seule ombre au tableau: une tache de Saint-Estèphe 1989 sur un des cordages.

## ADJUGÉ!

Au détour du web, on trouve de tout, du plus insoupçonné au plus incongru. À peine avions-nous acquis, par la grâce des variations de la rotation de la terre, une seconde additionnelle à vivre au seuil du Nouvel An, que cer-

tains s'empressaient déjà d'en tirer un quelconque profit: ainsi, un élève de Temploux propose d'échanger cette seconde de bonification contre une seconde d'inattention, à utiliser à la meilleure convenance de l'acheteur, cours de maths compris. Avec possible reconversion en seconde de répit à valoir sur la prochaine interrogation orale. Les modalités de la transaction ne sont pas précisées.

Dans la rubrique des offres exceptionnelles, j'ai même déniché un ministre de l'enseignement revendant un lapsus commis lors d'un chat<sup>1</sup> récent: «*La liberté d'inscrire son enfant dans l'école de son choix est une garantie essentielle et constitutionnelle dans notre pays. Elle doit donc être respectée. Bien évidemment, elle ne va pas de pair avec l'incertitude que l'on a que l'enfant sera inscrit dans l'école de son choix, mais au moins chacun doit avoir la liberté*

de le faire». Aucune indication du cout; apparemment, l'inadvertance est hors de prix! On peut toujours suggérer un échange contre un divan rouge.

Un peu plus loin, et sans rapport avec ce qui précède, un fournisseur de matériel de bureau déstocke 20 litres de *Tipp-Ex*, à boire sans modération pour retrouver une virginité politique. Posologie: 3 cuillères à soupe, dès l'apparition des premiers signes de velléité de décret. Le fabricant décline toute responsabilité en matière d'obligation de résultat. Date de péremption: 7 juin 2009.

## 2 POUR 1

À dire vrai, toutes ces transactions commerciales ne m'inspirent guère, particulièrement celles qui consistent à troquer ou à revendre au plus offrant ses cadeaux. Comme disent les philosophes de cours de récréation: «*Donné, c'est donné; reprendre, c'est voler*». Et, symétriquement, on pourrait ajouter: «*Reçu, c'est reçu; échanger, c'est duper*». Un peu comme si, sous prétexte que cette revue s'appelle **entrées libres**, le premier venu se mettait à la revendre... Ne vous laissez pas flouer: n'échangez pas un **entrées libres** contre deux exemplaires d'une revue ordinaire. Votre lecture n'aurait plus le même éclat! ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE

eugenie.delcominette@entrees-libres.be

1. Sur le site du *Soir*, www.lesoir.be, le 4 décembre 2008.

